

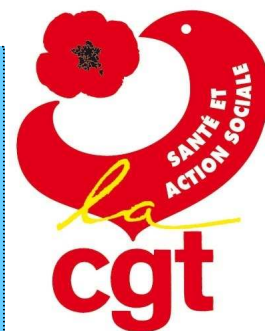
31 MAI

Journée Nationale d'Action Pour des augmentations de

SALAIRES !

C' est une exigence légitime dans le secteur Public et Privé, car les salaires vont être gelés dans la plupart des établissements en 2011.

Tous les syndicats de la Fonction Publique appellent à une journée d'action le 31 mai 2011 pour obtenir des revalorisations salariales.



La Fédération CGT Santé et Action Sociale s'inscrit pleinement dans ce mouvement. L'ensemble des salariés du secteur sanitaire, social et médico-social doit se MOBILISER !

**On nous avait dit :
travaillez plus,
vous gagnerez PLUS !**



On travaille toujours plus, dans des conditions de travail de plus en plus dégradées, avec de moins en moins de personnel, et pourtant on gagne de moins en moins.

Le ministre BAROIN vient d'annoncer que 2012 et 2013 seraient encore des années sans augmentation du point d'indice (actuellement 4,6303€) !

Cette politique de rigueur vis-à-vis des agents de la fonction publique n'a que trop duré. Depuis 2000, les fonctionnaires sont la cible du gouvernement : trop nombreux, trop bien payés, pas assez productifs ... C'en est trop.

Aujourd'hui, le salaire de base est périodiquement réajusté afin de correspondre au SMIC. Ce seul mécanisme écrase nos grilles salariales qui ne sont pas revues.

Depuis 2000, l'évolution :

- des prix représente 19,47%,
- du point d'indice 9,05%.

Résultat : nous avons perdu +10% de pouvoir d'achat.

S'ajoute l'augmentation de la cotisation retraite qui va encore alourdir le chiffre.

La crise, l'état du déficit public, tous les arguments sont bons à leurs yeux pour « congeler » notre revenu.

**Il est plus que temps d'exiger notre dû,
il est largement légitime.**



Nous Revendiquons :

- Une augmentation de la valeur du point à la hauteur de l'inflation, (déjà 2% pour ce premier trimestre).
- Le rattrapage du pouvoir perdu depuis 2000 équivalent à 10%.
- La revalorisation des grilles indiciaires.
- La reconnaissance de nos qualifications.
- Un départ anticipé pour les métiers pénibles.
- Des pensions et retraites indexées sur les salaires avec la prise en compte de la péréquation . (Si elle avait été maintenue, elle permettrait aux IDE de bénéficier d'une revalorisation de pension de plus de 100€).

**Devant l'évolution galopante du coût de la vie :
essence, électricité, gaz, denrées, le pouvoir d'achat se réduit comme peau de chagrin.**



L'urgence : c'est l'augmentation qui passe par la hausse de la valeur du point

d'indice.

Ce ne sont pas le taux du GVT (glissement, vieillesse, technicité), ou encore des primes individuelles saupoudrées à quelques agents qui répondent à l'augmentation salariale.

Il est temps d'obtenir notre dû ! D'ailleurs, les 40 grands PDG français se sont partagés 98,3 millions d'euros pour 2010, soit près de 25% de plus qu'en 2009 !!! Ces seuls chiffres illustrent combien les gains existent, mais sont confisqués au seul profit de quelques privilégiés....Les fins de mois ne doivent pas être un calvaire, comme c'est le cas de milliers de ménages actifs et retraités, qui sont de plus en plus nombreux à déposer des dossiers de surendettement.

Les personnels ne se laisseront pas bernier, une nouvelle fois, par des promesses électorales qui resteront sans suite.



Un préavis de GREVE est déposé.

Pour le secteur privé non lucratif et la CCN 51, la DARES* a évalué la perte de pouvoir d'achat à plus de 21% depuis 11 ans.

Les dernières augmentations salariales ont unilatéralement été déposées par la FEHAP (Syndicat employeurs), après que les organisations syndicales des personnels aient refusé de négocier un taux aussi bas. Pour 2011, la prévision est quasi nulle : la FEHAP propose 0,03%, le ministère préconisant 0,29%. Pour l'année 2010, l'augmentation salariale a été fixée à 0,5%.

A la Croix Rouge Française, l'année 2010 s'est vue ponctuée d'un 0% en termes de politique salariale.

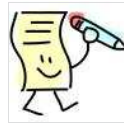
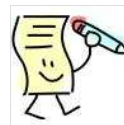
Dans le secteur lucratif, pour la CCU FHP : Depuis trois ans, les négociations sur la politique salariale se concluent à 0% d'augmentation. Le patronat se contente uniquement de remonter les coefficients (actuellement 26 coefficients en dessous du SMIC) par l'intermédiaire de la RAG (revenu annuel garanti), ce qui induit un important écrasement des grilles, ce que dénonce la CGT.

Pour la CCU Synerpa, le constat est le même, les coefficients en-dessous du SMIC sont réévalués en fonction de sa remontée, favorisant l'écrasement des grilles sans aucune volonté pour faire progresser la politique salariale pour l'ensemble des coefficients.

* DARES : Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des statistiques.



L'exigence est urgente la légitimité forte !!!



<http://site-syndicat.org/petition/index.php?petition=10>

nous organiserons ENSEMBLE la riposte à la hauteur de cet enjeu.



Mai 2011